



ENQUÊTER SUR LES TMS

Vous savez que vous êtes concernés par les TMS, du fait de votre secteur d'activité ou parce que vous en gérez les conséquences (absences, restrictions d'aptitude voire licenciement pour inaptitude). Vous souhaitez mieux connaître les symptômes pouvant toucher le personnel et mieux les prévenir. Une enquête peut vous y aider.

Les indicateurs de Santé au Travail : s'intéresser aux personnels !

La prévention des TMS, c'est idéalement éviter toute apparition de symptômes, mais c'est aussi être en capacité de réagir dès les premiers symptômes de TMS, les douleurs, et d'éviter leur aggravation. C'est pourquoi les démarches de prévention s'appuient sur des indicateurs de santé au travail.

Compter le nombre de maladies professionnelles reconnues est nettement insuffisant : c'est un indicateur très tardif, il n'informe pas de l'importance réelle des TMS car il existe de nombreux biais qui conduisent à sous-estimer l'étendue ou la gravité des symptômes, et, surtout, les caractéristiques des personnels concernés et de leur travail sont rarement renseignées.

Les indicateurs utiles de santé au travail feront le lien entre les caractéristiques du personnel, leurs symptômes éventuels et les facteurs de risque au travail. La méthode d'enquête est l'une des modalités permettant de renseigner ces données.

Intérêts d'une enquête dans une démarche de prévention

Vous connaissez certains cas particuliers, mais vous souhaitez à un moment donné :

- avoir une meilleure vision d'ensemble, plus quantitative, des symptômes et des facteurs de risque pour tout ou une partie du personnel ;
- avoir une appréciation plus qualitative, mieux identifier les tendances ou les particularités de différentes catégories de personnel (les articulations concernées, la proportion et le niveau de gravité des symptômes, les différents facteurs de risque associés à leur travail).

Il est utile de s'appuyer directement sur la déclaration des personnes, qui expliciteront leurs douleurs éventuelles en lien avec les caractéristiques de leur travail. Faire une enquête auprès des salariés nécessite une parfaite communication, de sa préparation jusqu'à la diffusion des résultats.

Les résultats d'une telle enquête vont participer à objectiver la situation de votre structure concernant les TMS et à officialiser le problème si besoin.



Ils permettront de distinguer des catégories de personnel plus ou moins fragilisées et d'orienter les priorités d'action en fonction de l'urgence, de cibler des activités de travail à analyser de façon plus fouillée.

N.B. : L'enquête ne remplace pas une analyse contextualisée nécessaire pour élaborer un plan d'actions (**Fiches illustrées A/B/C Comprendre les facteurs de TMS et D/E/F Comprendre les déterminants**).

L'intérêt d'une enquête réside aussi dans sa reconduction. Le suivi des données est précieux car, le contexte et la nature du travail se transforment au fil du temps, les facteurs de TMS et l'exposition des personnels changent, leurs symptômes évoluent également.

Ce suivi peut être un élément d'évaluation des effets de la démarche de prévention.

La méthode d'enquête

Il est préférable de maîtriser la méthode d'enquête avant de se lancer. Quelques précautions sont utiles.

- 1 Préciser son projet avant d'utiliser un questionnaire.**
Quels sont vos objectifs ? Qui pensez-vous interroger ? Quand pensez-vous administrer le questionnaire et comment ? Comment coder, saisir et compiler les réponses ? Comment analyser les résultats ? Que faire pour diffuser les résultats et s'assurer d'un suivi ?
- 2 Garantir les conditions d'anonymat et de confidentialité.**
- 3 Choisir une période et des modalités favorables à la participation des personnes enquêtées.**
Il est utile par exemple d'accompagner la diffusion d'un questionnaire par un courrier. Il précisera le contexte d'utilisation du questionnaire, l'enjeu de faire cette enquête, les acteurs mobilisés dans cette enquête avec un interlocuteur à qui s'adresser si besoin, les modalités (les précautions prises en terme d'anonymat et de confidentialité, comment y répondre, dans quels délais), la perspective de diffusion des résultats.
- 4 Anticiper les moyens nécessaires pour son dépouillement.**
- 5 Savoir exploiter les résultats.**
Une analyse à plat ne permet pas de faire le lien entre les symptômes et le travail. Une analyse croisée, dans la limite des effectifs enquêtés, est particulièrement intéressante pour dégager des tendances et poser des premières hypothèses. Mais attention, l'écueil classique est de vouloir trop pousser l'interprétation, or le questionnaire n'est qu'une première source d'informations. Il sera utile de conforter l'analyse auprès des personnels concernés.
- 6 Faire part des résultats au personnel.**
La passation d'un questionnaire crée des attentes des participants, vous devrez restituer les résultats aux participants et aux acteurs engagés dans la prévention, par une communication écrite et/ou verbale. Il est intéressant de concevoir cette présentation comme un moment d'échanges, propice à expliciter certains résultats et retenir des situations à investiguer.



Les ressources du réseau Anact-Aract

Disposer d'indicateurs de santé au travail par une enquête auprès des salarié : le réseau Anact –Aract a développé une plateforme en ligne associée à un questionnaire TMS¹, pour faciliter la saisie et le traitement quantitatif.

Elle est accessible via un abonnement annuel payant. Vous disposez d'un compte personnalisé, du questionnaire et d'un mode d'emploi qui vous guidera pour une prise en main pas à pas du logiciel. Vous ajoutez en ligne votre questionnaire (la partie descriptive), vous faites la saisie des réponses au questionnaire distribué, puis vous accédez à un premier traitement automatisé des résultats.

Vous pouvez aussi solliciter l'Anact et les Aract pour un accompagnement, en particulier pour l'interprétation de vos données.

Le questionnaire utilisé, de sept pages, comprend trois parties et se termine par un espace libre de commentaires :

- une partie descriptive permettant de renseigner les caractéristiques du répondant (sexe, âge, affectation, ancienneté) ;
- une partie concernant « l'état de santé musculosquelettique » (durée, intensité et localisation des douleurs des bras et du dos) ;
- une partie concernant l'exposition et les facteurs de risque au travail (horaires, rythme, intensité des efforts, gestes et postures spécifiques, facteurs de risques psychosociaux).

www.anact.fr > Services & outils

¹ : Ce produit est issu des travaux de l'équipe du LEEST (Laboratoire d'Ergonomie et d'Epidémiologie en Santé au Travail), unité associée à l'InVS (Institut de Veille Sanitaire) menés dans le cadre de la Recherche-action sur la Prévention Durable des TMS. Cette recherche réalisée en 2004-2007 par le réseau Anact - Aract en partenariat avec des équipes universitaires est disponible sur <http://www.travailler-mieux.gouv.fr/Etudes.html>